

Je protège MON VÉLO



**J'attache toujours
mon vélo même
pour une courte
absence**



**J'attache mon vélo
à un point fixe
(arceaux vélo,
poteaux ...)**



**J'attache d'abord le cadre
et si possible
les roues
(en priorité avant)**



**Je retire la batterie
de mon vélo électrique**

**J'utilise des antivols
résistants :
le cadenas en U est
mon meilleur atout
(norme ART 3 ou 4)**



**Attention, aucun antivol
n'est infallible**

**J'attache mon vélo
dans un lieu éclairé,
avec du passage
ou à proximité directe
d'une caméra
de surveillance**



**J'appose l'autocollant
MYBIKE.BELGIUM**



**Je souscris
une assurance
couvrant
le vol de vélo**



Mybike.belgium est la plateforme nationale et gratuite d'enregistrement de vélo. Elle permet d'identifier votre vélo grâce à un sticker unique et lie votre vélo à votre identité. Ceci permet de réduire les risques de vol. Si votre vélo est tout de même volé, le sticker mybike est le moyen le plus efficace pour permettre à la police de vous contacter.

Infos

02/423 11 56

prevention.urbaine@jette.brussels

Commune de Jette / Service Prévention urbaine
rue A. Vandenschrieck 77 - 1090 Jette

E.R. : Bgm - chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette



Jette
PRÉVENTION URBAINE
STADSPREVENTIE

